



Genève, le 28 juin 2012

Communiqué de presse

Faible progression des prix de la construction : + 0,1 % en six mois

Dans le canton de Genève, les prix de la construction (TVA non comprise) progressent légèrement (+ 0,1 %) entre octobre 2011 et avril 2012. En une année, ils se replient de 0,5 %.

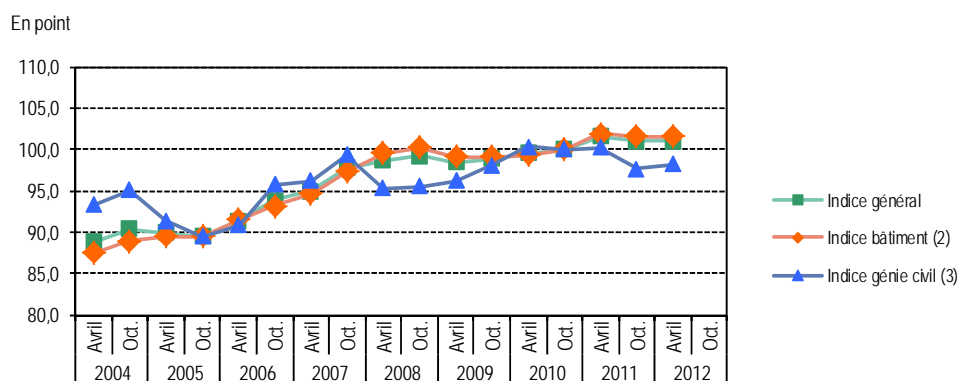
Au cours des douze derniers mois, l'instabilité économique internationale n'a eu qu'un effet modéré sur l'économie genevoise. Plus encore, dans le canton, la branche de la construction se porte bien. L'augmentation des entrées de commandes et des projets de construction et l'accroissement des réserves de travail en témoignent. De plus, les entrepreneurs sont globalement satisfaits de la marche de leurs affaires et sont plutôt optimistes quant à l'évolution future de la situation.

Malgré ce contexte favorable, les prix de la construction restent soumis à une forte pression. Ils ne progressent que légèrement (+ 0,1 %) entre octobre 2011 et avril 2012, après s'être repliés de 0,6 % entre avril et octobre 2011. Ils diminuent donc de 0,5 % en une année.

Dans le secteur du bâtiment, les prix restent stables en six mois (- 0,4 % en un an). Les évolutions sont assez similaires pour les différents types de construction. Elles s'échelonnent de - 0,4 % pour la *construction de bâtiments administratifs* à + 0,3 % pour la *construction de maisons individuelles*. Seule exception : la *construction de halles industrielles*, dont les prix s'accroissent de 1,0 % en six mois.

Dans le secteur du génie civil, les évolutions ne sont guère plus marquées que dans le bâtiment : + 0,5 % en six mois (- 2,0 % en un an). Les prix de la *construction de routes* augmentent de 0,7 % en six mois, plus fortement que ceux de la *construction de parois antibruit* (+ 0,2 % en six mois). Les prix de la *construction de passages inférieurs* reculent de 0,7 % en six mois.

Indice genevois des prix de la construction, selon le secteur des travaux, depuis avril 2004 (octobre 2010 = 100). Chiffres en avril et en octobre (1)



(1) TVA non comprise.

(2) Jusqu'en avril 2010, cet indice entre pour 76 % dans l'indice général. Dès octobre 2010, il y entre pour 86 %.

(3) Jusqu'en avril 2010, cet indice entre pour 24 % dans l'indice général. Dès octobre 2010, il y entre pour 14 %.

Source : Office cantonal de la statistique / Office fédéral de la statistique - Indice des prix de la construction

Résultats détaillés sur le site Internet de l'OCSTAT, à l'adresse suivante :

http://www.ge.ch/statistique/domaines/05/05_03/aperçu.asp

Communiqué de presse n° 20 – Pour tout complément d'information : Sébastien Blanc, tél. +41 22 388 75 45